

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Concours d'éloquence et de plaidoiries des 24 heures du Droit de la santé (phase orale) (4DR2435)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Extra-muros: 5 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

LEVY Mélanie, Professeure ordinaire

Contenu

Le concours des « 24 heures du droit de la santé » est un concours de plaidoirie et d'éloquence, créé par l'Université de Montpellier en France.

À travers un dossier fictif, les étudiant-e-s réparti-e-s en équipe de quatre, s'affrontent sur un cas pratique en lien avec le droit de la santé publique, la responsabilité médicale, civile et pénale, la responsabilité hospitalière ou du fait des produits de santé. Tandis qu'une équipe revêt la robe d'avocat-e pour défendre sa ou son client-e, l'équipe adverse incarne le ministère public ou l'avocat-e de la défense. La plaidoirie et le raisonnement juridique doivent être fondés. Chaque équipe dispose de 24 heures pour rédiger une plaidoirie qui sera performée à l'oral ainsi qu'un mémoire écrit. Lors des différentes joutes oratoires, l'étudiant-e doit allier une démonstration juridique rigoureuse et claire avec un vrai effort de style.

Le concours se déroule en deux phases : les procès fictifs ont d'abord lieu au sein des facultés nationales pour sélectionner une équipe qui concourra ensuite à l'international, face à plusieurs universités francophones (France, Québec, Belgique, Suisse).

Lors de la sélection interne, l'Institut de droit de la santé organise des séances de formation (à la méthodologie, à la plaidoirie, conseils pratiques, etc.) lors des phases d'entraînement au sein de la Faculté de droit à Neuchâtel. Pendant ces séances, le jury se compose d'avocat-e-s, de doctorant-e-s, de professeur-e-s, afin d'offrir des conseils théoriques et pratiques variés.

Lors de la finale du concours réunissant les différentes universités francophones, le sujet est présenté aux étudiant-e-s, composé d'un dossier et d'un petit film introductif. A partir de ces éléments, les étudiant-e-s ont 24 heures pour produire un mémoire de quatre pages et une plaidoirie. Le concours est clôturé par la proclamation des résultats et la remise des prix – qui comprend un prix pour la meilleure plaidoirie, le meilleur mémoire, la meilleure performance orale et la meilleure équipe.

La participation au concours offre aux étudiant-e-s l'opportunité de perfectionner leurs compétences orales et écrites tout en approfondissant leurs connaissances en droit de la santé. Ce concours est également l'occasion de donner un aperçu aux étudiant-e-s de la réalité des plaidoiries et du métier d'avocat-e. Il leur permet en effet de se confronter de façon concrète à la matière, à travers la résolution d'un cas pratique.

Forme de l'évaluation

4 ECTS : participation sérieuse et engagée (heures de travail : formation, travail personnel en amont du concours et participation au concours). L'évaluation est effectuée sur la participation aux formations et entraînements, ainsi que sur les travaux écrits et oraux. La sélection aux étapes supérieures ne conditionnent pas l'octroi de crédits.

8 ECTS : participation au concours international. L'équipe sélectionnée représente l'Université de Neuchâtel et affronte des étudiant-e-s de différentes universités francophones. La compétition est organisée sur deux jours. L'octroi de crédits n'est pas conditionné à la victoire du concours inter-facultés.

En cas de présence de plusieurs équipes lors de la phase interne, le jury qui accompagne les équipes tout au long des entraînements désigne, à l'issue de ces phases, l'équipe qui représentera l'Université de Neuchâtel lors de la phase internationale.

Documentation

La documentation est mise à disposition sur Moodle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

URLs	1) https://www.unine.ch/ids/home.html
------	--

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Concours d'éloquence et de plaidoiries des 24 heures du Droit de la santé (phase orale) (4DR2435)

- Travailler les compétences en recherche juridique en mobilisant des sources doctrinales, législatives et jurisprudentielles pertinentes
- Développer la capacité de rédaction juridique à travers l'élaboration d'un mémoire clair, structuré et argumenté
- Mettre en oeuvre la méthodologie de résolution d'un cas pratique en droit de la santé publique, de la responsabilité médicale, civile, pénale, hospitalière ou du fait des produits de santé
- Développer rigueur juridique et créativité dans la construction d'une argumentation convaincante et bien présentée
- Appliquer les compétences oratoires : articulation, clarté, rythme, persuasion et aisance dans la prise de parole
- Expérimenter à travailler efficacement en équipe dans des conditions de temps limité, en répartissant les tâches et en collaborant de manière productive
- Gérer le stress et les contraintes temporelles liées à un travail intensif en 24 heures